



Spectacles de Fin d'Année 2019

Pour les Spectacles, il n'y a pas de conditions de ressources. Les inscriptions sont acceptées jusqu'au **Samedi 30 novembre 2019.**

Les tarifs indiqués sont valables que durant la période d'inscription indiquée sur notre site.

Les Spectacles sont à régler intégralement lors votre inscription.

Il vous appartient de respecter le délai pour l'envoi de votre dossier accompagné des pièces suivantes :

- Fiche d'adhésion accompagnée du règlement de votre cotisation.
- Bulletin d'Inscription
- Fiche de renseignements
- Fiche modalités d'inscription dûment signée

Déclare avoir pris connaissance des tarifs figurant sur le site de l'APASSI ainsi que des conditions et des modalités d'inscription spécifiées ci-dessus.

Date : / / 2019

« lu et approuvé »

Signature

N° Adhérent :

Nom :

Prénom :